

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 02 FEVRIER 2023

DELIBERATION N°2023.00044

ZENITH - REVISION DES TARIFS POUR L'ANNEE 2023

Le Conseil Métropolitain a été convoqué le 27 janvier 2023

Nombre de membres en exercice : 123

Nombre de présents : 64

Nombre de pouvoirs : 35

Nombre de voix : 99

Président de séance : M. Hervé REYNAUD,

Secrétaire de séance : M. Tom PENTECOTE

Membres titulaires présents :

Mme Nicole AUBOURDY, M. Abdelouahb BAKLI, M. Denis BARRIOL, M. Jean-Luc BASSON, Mme Caroline BENOUMELAZ, M. Jean-Pierre BERGER, M. Eric BERLIVET, Mme Nora BERROUKECHE, Mme Audrey BERTHEAS, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Lionel BOUCHER, M. Patrick BOUCHET, M. Kamel BOUCHOU, M. Régis CADEGROS, M. Denis CHAMBE, Mme Catherine CHAPARD, M. Marc CHASSAUBENE, M. Marc CHAVANNE, Mme Laura CINIERI, Mme Viviane COGNASSE, M. Germain COLLOMBET, M. Pierrick COURBON, M. Charles DALLARA, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI, Mme Marie-Pascale DUMAS, Mme Isabelle DUMESTRE, M. Frédéric DURAND, M. Jean DUVERGER, M. David FARA, M. Christophe FAVERJON, Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET, M. Luc FRANCOIS, M. Pascal GONON, Mme Marie-Christine GOURBEYRE, Mme Marie-Eve GOUTELLE, Mme Catherine GROUSSON, M. Jacques GUARINOS, M. Rémy GUYOT, M. Christian JULIEN, M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Olivier LONGEON, Mme Nathalie MATRICON, M. Patrick MICHAUD, Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Tom PENTECOTE, M. Gilles PERACHE, Mme Nicole PEYCELON, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Ali RASFI, M. Hervé REYNAUD, M. Jean-Paul RIVAT, M. Jean-Marc SARDAT,

RECU EN PREFECTURE

Le 14 février 2023

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20230202-D20230004410

Date de mise en ligne : 14 février 2023

Mme Nadia SEMACHE, Mme Corinne SERVANTON, Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES

Pouvoirs :

M. Gilles ARTIGUES donne pouvoir à M. Denis CHAMBE,
Mme Christiane BARAILLER donne pouvoir à Mme Marie-Pascale DUMAS,
Mme Françoise BERGER donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Cyrille BONNEFOY donne pouvoir à Mme Caroline BENOUMELAZ,
Mme Nicole BRUEL donne pouvoir à M. François DRIOL,
Mme Stéphanie CALACIURA donne pouvoir à Mme Aline MOUSEGHIAN,
M. Paul CORRIERAS donne pouvoir à M. Jacques GUARINOS,
M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à Mme Viviane COGNASSE,
M. Gabriel DE ALMEIDA donne pouvoir à M. Abdelouahb BAKLI,
M. Jean-Luc DEGRAIX donne pouvoir à M. Jean-Paul RIVAT,
Mme Marianne DELIAVAL donne pouvoir à M. Christian JULIEN,
M. Fabrice DUCRET donne pouvoir à M. Christian DUCCESCHI,
Mme Véronique FALZONE donne pouvoir à M. Charles DALLARA,
M. Guy FRANCON donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Marc JANDOT donne pouvoir à M. Régis CADEGROS,
Mme Delphine JUSSELME donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
Mme Pascale LACOUR donne pouvoir à Mme Catherine GROUSSON,
M. Denis LAURENT donne pouvoir à M. Jean-Claude FLACHAT,
M. Claude LIOGIER donne pouvoir à M. Lionel BOUCHER,
M. Julien LUYA donne pouvoir à Mme Andonella FLECHET,
Mme Fabienne MARMORAT donne pouvoir à M. David FARA,
Mme Solange MORERE donne pouvoir à M. Philippe DENIS,
M. Gaël PERDRIAU donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
Mme Marie-Jo PEREZ donne pouvoir à Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE,
M. Marc PETIT donne pouvoir à M. Eric BERLIVET,
Mme Christel PFISTER donne pouvoir à M. Ali RASFI,
Mme Clémence QUELENNEC donne pouvoir à M. Pierrick COURBON,
Mme Brigitte REGEFFE donne pouvoir à M. Tom PENTECOTE,
Mme Laurence RICCIARDI donne pouvoir à M. Jean-Pierre BERGER,
M. Alain SCHNEIDER donne pouvoir à Mme Laura CINIERI,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Jean-Marc SARDAT,
Mme Julie TOKHI donne pouvoir à M. Germain COLLOMBET,
M. Jacques VALENTIN donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
Mme Laetitia VALENTIN donne pouvoir à Mme Isabelle DUMESTRE,
M. Julien VASSAL donne pouvoir à Mme Audrey BERTHEAS

Membres titulaires absents excusés :

M. Jean-Alain BARRIER, Mme Michèle BISACCIA, M. Gilles BOUDARD,
M. Henri BOUTHEON, M. Christophe CHALAND, M. André CHARBONNIER,
Mme Frédérique CHAVE, M. Martial FAUCHET, M. Jérôme GABIAUD,
M. Michel GANDILHON, Mme Ramona GONZALEZ GRAIL, M. Daniel GRAMPFORT,
M. Christian JOUVE, M. Bernard LAGET, M. Yves LECOCQ, Mme Brigitte MASSON,
M. Yves MORAND, Mme Djida OUCHAOUA, M. Jean-Louis ROUSSET,
M. Christian SERVANT, Mme Eveline SUZAT-GIULIANI, M. Marc TARDIEU,
M. Gérard TARDY, Mme Eliane VERGER LEGROS

DELIBERATION DU CONSEIL METROPOLITAIN DU 02 FEVRIER 2023

ZENITH - REVISION DES TARIFS POUR L'ANNEE 2023

Par délibération du 10 septembre 2015, le Conseil de Communauté de Saint-Etienne Métropole a autorisé Monsieur le Président à signer la délégation de service public relative au Zénith. Un avenant au contrat a été validé par délibération du Conseil Métropolitain le 28 janvier 2021 afin d'autoriser la prolongation d'une durée de deux ans du contrat soit jusqu'au 30 septembre 2023.

Les activités de cet équipement sont répertoriées en trois catégories :

- à titre principal, conformément au cahier des charges des salles «Zénith», l'accueil de spectacles musicaux, et plus particulièrement les concerts populaires, notamment chansons, rock et jazz ;
- à titre secondaire, l'accueil d'autres manifestations concourant au rayonnement de la vie économique et culturelle régionale ou nationale (autres types de spectacles, manifestations sportives, expositions, etc.) ;
- à titre accessoire, toutes les activités associées aux activités principales ci-dessus (bars, restauration du public, boutiques, etc.).

Les tarifs du Zénith pour la saison 2022/2023 ont été votés en mai 2022.

Compte tenu des fortes augmentations des fluides et des contrats d'entretien qui impacteront l'établissement dès le mois de janvier 2023, il est nécessaire de procéder dès ce début d'année à une revalorisation des tarifs.

Seuls les tarifs concernant le nettoyage et l'énergie sont revus. Les tarifs de location de la salle ne sont pas concernés par cette révision tarifaire.

La grille des tarifs applicable pour les contrats de la saison allant du 1er février 2023 au 30 septembre 2023 est jointe en annexe.

Le Conseil Métropolitain, après en avoir délibéré :

- **approuve les modifications de tarifs du Zénith pour l'année 2023 ;**
- **autorise le délégataire à appliquer pour les contrats à compter du 1^{er} février 2023 sa grille tarifaire conformément à celle jointe en annexe ;**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer les pièces nécessaires à cette affaire.**

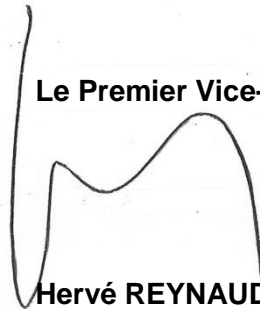
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
Le secrétaire de Séance,**

A handwritten signature in black ink, consisting of several overlapping loops and a horizontal line at the bottom.

Tom PENTECOTE

Le Premier Vice-Président,

A handwritten signature in black ink, featuring a large, stylized 'H' shape with a curved top and a vertical line on the left side.

Hervé REYNAUD



TARIF 2022 / 2023

configuration	régie	1%	total jauge	minimum garanti	modif config	Nettoyage	Energie	
							HIVER	ETE
ASSIS - DEBOUT								
AD1	a	70	7992	13 857,00 €	1 279,00 €	1 127,50 €	1 408,00 €	1 216,00 €
	b		7050					
AD2	a	50	5126	10 127,00 €	1 279,00 €	1 111,00 €	1 279,00 €	1 087,00 €
	b		5084					
AD3	a	36	3626	7 461,00 €	853,00 €	1 043,90 €	1 152,00 €	960,00 €
	b		3584					
AD4	a	26	2726	5 010,00 €	533,00 €	994,40 €	1 024,00 €	832,00 €
	b		2684					
AD5	a	25	1880	4 264,00 €	533,00 €	877,80 €	896,00 €	704,00 €
	b		1838					
DANCE FLOOR	a	42	4200	7 461,00 €	1 279,00 €	1 111,00 €	1 279,00 €	1 087,00 €
	b		4200					

TOUT ASSIS								
TA1	a	54	5396	10 127,00 €	1 279,00 €	1 127,50 €	1 408,00 €	1 216,00 €
	b		5354					
TA2	a	34	3430	7 461,00 €	1 279,00 €	1 060,40 €	1 279,00 €	1 087,00 €
	b		3388					
TA3	a	26	2584	5 010,00 €	853,00 €	1 010,90 €	1 152,00 €	960,00 €
	b		2542					
TA4	a	25	1292	3 731,00 €	533,00 €	894,30 €	1 024,00 €	832,00 €
	b		1250					
TA5	a	25	1012	3 198,00 €	533,00 €	861,30 €	1 024,00 €	832,00 €
	b		970					
CATCH	a	66	6965	13 857,00 €	sur devis	1 127,50 €	1 408,00 €	1 216,00 €
	b		6523					
BI FRONTALE	a	52	5228	10 127,00 €	sur devis	1 127,50 €	1 408,00 €	1 216,00 €
	b		5186					
Piste glace	a	44	4406	9 061,00 €	1 279,00 €	1 111,00 €	1 279,00 €	1 087,00 €
	b		4364					
Theatre 1	a	34	3480	7 461,00 €	1 279,00 €	1 111,00 €	1 279,00 €	1 087,00 €
	b		3438					
Theatre 2	a	25	1966	4 371,00 €	853,00 €	1 010,90 €	1 152,00 €	960,00 €
	b		1924					
Theatre 3	a	25	1292	3 731,00 €	533,00 €	894,30 €	1 024,00 €	832,00 €
	b		1250					

merchandising 267,00 €
Supplémentaires (chacun) 426,00 €

permanence entretien 4 h 131 €

jour de montage 4 797,00 €
à partir du 3ème jour de montage -20%

CAPTATION VIDEO 2 665 €
Heures supplémentaires, au delà de la 20ème heure : 267 € / heure

servitudes 1 % de la jauge commercialisable
avec un minimum de 25

personnel
chef sécurité 47,25 € / heure (service de 6h- heure de jour)
chef accueil 29,20 € / heure
hotesse }
controlleurs } 24,5 € / heure
souchiers }

énergie
ÉTÉ du 15/04 au 14/10
HIVER du 15/10 au 14/04



convention
jusqu'à 1 500 pers 5 330,00 €
de 1500 à 3 000 pers 7 461,00 €
de 3 000 à 5 400 pers 10 127,00 €
plus de 5 400 pers 13 857,00 €

Bar privatif foyer sup 533,00 €

salon VIP 1 279,00 €

Catering 2 665,00 €

Foyer inférieur 3 731,00 €

Tous nos tarifs s'entendent HT

Minimum garanti contre 12% de la recette brute HT si concert avec un entracte (minimum 20 mn) et 13 % sans d'entracte

TOUTE MODIFICATION DE HAUTEUR DE SCENE, induira un coût de 1 279 € HT, quelque soit la configuration